

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2012

Le dix neuf novembre deux mil douze, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie.

PRESENTS : Mmes RIOCREUX, BENESTON, DEZE, Mrs BOISDRON, POTIRON, GUILBAUD, HALLIEN, NION.

EXCUSES : Mmes CHILON, FRAISSE (procuration donnée à Mme RIOCREUX), BATONNEAU, LAVIELLE, PAINBLANC, Mr GILBERTON.

PLU : PRESENTATION DU PADD ET CHOIX DU SCENARIO

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, à l'aide d'un power point, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le Conseil Municipal doit débattre sur les orientations que la municipalité envisage pour l'avenir de la Commune et doit le transcrire dans le PADD.

Trois hypothèses pour les besoins en logements et en foncier à l'horizon 2025 sont étudiées. Après discussion, le Conseil Municipal choisit le scénario 1 qui correspond à un développement de 0,4 %, conformément à la croissance connue entre 1999 et 2008.

Cette dernière proposition sera présentée aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour qu'elles puissent émettre leur avis.

AVENANT AU MARCHE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le marché initial dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le nombre de réunions avec la société CITTANOVA était insuffisant. Il convient de prévoir une réunion supplémentaire pour la présentation du PADD au public.

Madame le Maire donne connaissance du devis réalisé par la société CITTANOVA d'un montant de 528.19 € HT soit 631.71 € TTC. Le Conseil Municipal émet un avis favorable et accepte cet avenant au marché initial qui sera inscrit au Budget Primitif 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.